

Logement

Etudiants : Les résidences Universitaires du CROUS

Gérées par le [CROUS de Versailles](#) et à proximité des 3 sites de l'IUT :

• **Résidence Universitaire Jacqueline Auriol à Viroflay** 

Implantée sur la commune de Viroflay à 2 stations de train de l'IUT de Ville d'Avray.

• **Résidence Universitaire de Nanterre** 

Implantée sur le campus de l'Université Paris Nanterre

• **Résidence Universitaire de Saint-Cloud** 

Implantée près du pôle métiers du livre de Saint-Cloud.

L'admission se fait sur des critères sociaux et universitaires.

Inscription par internet : www.crous-versailles.fr et www.etudiant.gouv.fr



Offre de particuliers dans la région

• **Locations proposées par des particuliers**

Des particuliers proposent des chambres et des studios. La liste des logements proposés est mise en ligne chaque année à la fin du mois de juin et reste en ligne tout l'été.

A compter du mois de Septembre les annonces sont disponibles par voie d'affichage uniquement dans le petit hall de la scolarité.



• **Particuliers : vous souhaitez proposer un logement :**

Merci de nous retourner [le formulaire](#) par mail ou par courrier postal pour mise à jour de la liste proposée aux étudiants. (au plus tard le 13 Juillet 2018) ou pour affichage dans nos locaux (de septembre à avril)

Etudiants : Autres résidences étudiantes

• **Résidence Étudiante Les Cantilènes**

22, rue de Marnes - 92410 Ville d'Avray

40 Studios de 20 m²

Informations/réservations/autres résidences : www.studefi.fr

• **Résidence pour étudiants Résidence PICASSO**

67, avenue Picasso - 92000 Nanterre

01 40 04 04 53

Informations/réservations/autres résidences :

Les aides au logement

Aides LOCA-PASS : [Consultez](#)
Aide Mobili Jeune : [Consultez](#)

Residence SEVRESETUDES

27, Avenue de la division Leclerc - 92310 Sèvres
Visites possibles en contactant le 06.85.18.01.28

Chambres meublées 15m² + Parties communes. Loyers compris entre 220 et 350 Euros hors charges (les loyers sont fixés par la réglementation HLM)

Faire acte de candidature avant le 22 Juillet :

[Les pièces demandées](#) doivent être communiquées par mail à [phloubens\(arobase\)gmail.com](mailto:phloubens@arobasegmail.com) et envoyées par courrier postal à l'adresse de la résidence.

Faire une demande de logement social auprès de Mme Bouquet, chargée du logement social à la mairie de Sèvres, pour obtenir la pièce "attestation d'enregistrement de demande de logement social"

[_Descriptif des logements SevresEtudes](#)

Mis à jour le 20 février 2019

<https://cva.parisnanterre.fr/logement-642241.kjsp?RH=1448985901570>